

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

### **Arrêté du 10 décembre 2010 portant nomination au grade de sous-lieutenant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : IO CJ1031895A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4134-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves de carrière, notamment son article 2,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les aspirants suivants sont nommés au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2010 :

Artus Ludovic.

Beyris Rémi.

Sanchez Frédéric.

Prompt Guillaume.

Gibiot Cyril-Marie.

Finck Jean-Pierre.

Colin Raphaël.

Borriello Olivier.

Cosmao Laurent.

Maillard Élise.

Hemara Nassem.

Bothet David.

Wilmot Nelly.

Kauffmann Cyril.

Fougerat Aurélien.

Martin Nicolas.

Rucheton Hugo.

Eymery Étienne.

Lebigot Jérôme.

Durussel Arnaud.

Perrot Bernard.

Bonte Frédéric.

Jouve Hervé.

Chauvet Laurent.

Mendaille Aurélie.

De Oliveira Jacques.  
Pistre Émilie.  
Regnault Charles-Guy.  
Thibault Jean-François.  
Fontenille Jean-Baptiste.  
Jardin Thomas.  
Leprêtre David.  
Moreaux Régis.  
Jeanjacquot Fabrice.  
Ruadel Clémence.  
Laurent Nicolas.  
Guyennon Stéphane.  
Deniau Jessica.  
Gaignaire Jordi.  
Laclic Stéphane.  
Chouly Laurent.  
Grangiens Gwenaël.  
Cahour Simon.  
Perrier Marie.  
Halfon Simon.  
des Robert Pierre-Paul.  
Leclerc Romaric.  
Charpin Aurélien.  
Derbois Éric.  
Turlan Arto Régis.  
Rosalie Nicolas.  
Hamon Laurent.  
Latil Thibaud.  
Nowacki Gregory.  
Cugny Perrine.  
Deville Sarah.  
Ponties Bénédicte.  
Hammel Séverine.  
Vuillermet Manon.  
Odelin Camille.  
Mazoyer Laurence.  
Bourachot Stéphanie.  
Feral Ophélie.  
Bonnevie Xavier.  
Porte Nicolas.  
Porta Olivier.  
Delache Jonathan.  
Loupret Loïc.  
Marty Hélène.  
Ferreira Henrique.  
Boulangier Marc.  
Tesio Pascaline.

Chazal Claire.  
Jacques Christophe.  
Dutartre Fabien.  
Sassi Mohamed.  
Hamoir Clément.  
Bolzé François.  
Latreche Mehdi.  
Laurens Sabine.  
Bouزيد Mouna.  
Colliez Valérie.  
Revel Sandrine.  
Le Neillon Marie.  
Charles-Julie Guillaume.  
Chaib Sarah.  
Girard Grégory.  
Petitfils Étienne.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 décembre 2010.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*  
J. DELPONT